



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bien vieillir en Normandie : les hôpitaux et EHPAD publics normands s'engagent dans une stratégie régionale commune

Caen, le 29 juin 2026

Réunis en Convention régionale début juin 2026, les adhérents de la Fédération Hospitalière de France (FHF) Normandie ont adopté la feuille de route régionale « **Bien vieillir en Normandie** ».

Cette stratégie commune rassemble les hôpitaux et les EHPAD publics autour d'un objectif simple : **mieux répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs proches face au vieillissement de la population normande.**

L'épisode caniculaire actuellement traversé par notre pays rappelle par ailleurs avec force que le bien vieillir est également **indissociable de l'adaptation au changement climatique**. Les personnes âgées figurent parmi les populations les plus exposées aux épisodes de chaleur extrême.

Cette feuille de route vient donc compléter la Charte régionale pour la transition écologique signée dès 2024 par les établissements publics sanitaires et médico-sociaux normands, dont la mise en œuvre et le suivi constituent aujourd'hui un levier essentiel d'adaptation face aux conséquences sanitaires du changement climatique.

Une stratégie portée par les établissements publics normands

Alors que la France attend toujours une ambition nationale renouvelée en faveur du grand âge et de l'autonomie, les établissements publics normands ont choisi de ne pas rester dans l'attente. Face au vieillissement de la population, aux difficultés de recrutement et aux tensions financières qui touchent le secteur du grand âge, ils affirment leur volonté d'agir collectivement pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées et de leurs proches.

Cette feuille de route (en pièce jointe) constitue la stratégie des établissements publics normands pour le bien vieillir. Elle traduit un engagement concret : **agir dès aujourd'hui avec les moyens disponibles, tout en rappelant la nécessité d'un renforcement durable des moyens consacrés au grand âge.**

Les établissements publics normands n'attendent pas un hypothétique Plan Grand Âge pour agir. Cette feuille de route est la démonstration que nous pouvons améliorer les parcours et le vécu des personnes âgées, renforcer les acteurs et les coopérations, et développer de nouvelles réponses aux besoins et aspirations dès aujourd'hui.

Trois priorités pour mieux accompagner les personnes âgées

La Normandie est l'une des régions les plus concernées par le vieillissement démographique. Dans le même temps, les parcours entre domicile, hôpital et établissements d'hébergement restent parfois complexes pour les personnes âgées et leurs familles.

Face à ce constat, les établissements publics normands ont choisi d'agir collectivement autour de trois priorités :

- **Favoriser le maintien à domicile** chaque fois qu'il est possible ;
- **Mieux coordonner les parcours** entre les différents acteurs de l'accompagnement ;
- **Améliorer la qualité de vie et l'accompagnement** des personnes âgées en établissement.

La feuille de route, très opérationnelle et concrète, prévoit notamment de renforcer le repérage précoce des fragilités, de développer les solutions de répit pour les aidants, de faciliter les transitions entre domicile et établissement, de mieux accompagner les situations complexes et de soutenir les initiatives favorisant l'autonomie des personnes âgées.

Une vision du bien vieillir centrée sur le domicile et le « chez-soi »

La feuille de route réaffirme la volonté des établissements publics normands de promouvoir toutes les solutions permettant aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible dans le lieu de vie de leur choix. Cette orientation répond à une **aspiration largement exprimée par les personnes âgées et leurs proches**.

Elle porte également une vision renouvelée de l'EHPAD public, considéré avant tout comme un lieu de vie et un véritable « chez-soi », où l'accompagnement est construit avec la personne âgée, ses proches et les professionnels.

Une démarche appelée à s'enrichir

Cette feuille de route est le fruit de plusieurs mois de concertation entre professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et du grand âge.

La FHF Normandie souhaite désormais poursuivre cette dynamique et associera encore davantage les personnes accompagnées, les proches aidants, les Conseils de la Vie Sociale, les représentants des usagers et l'ensemble des partenaires concernés afin d'enrichir les actions engagées.

« Le bien vieillir est une responsabilité collective »

À travers cette feuille de route, les établissements publics normands affirment leur volonté commune de construire des réponses plus coordonnées, plus accessibles et plus adaptées aux attentes des personnes âgées sur l'ensemble du territoire normand.

Elle s'inscrit en cohérence avec les engagements déjà pris par les établissements en faveur de la transition écologique, considérée comme un déterminant majeur de la santé et de la qualité de vie des personnes âgées.

Le bien vieillir est une responsabilité collective qui engage l'ensemble des acteurs publics, des professionnels, des élus, des familles et de la société tout entière.

PJ : La feuille de route « Bien vieillir en Normandie » des hôpitaux et EHPAD publics normands

À propos de la FHF Normandie

La FHF Normandie représente les établissements publics sanitaires sociaux et médico-sociaux de la région, dont les hôpitaux publics et les EHPAD publics autonomes ou rattachés. Elle accompagne ses adhérents dans leurs projets et porte la voix du service public de santé et d'accompagnement auprès des pouvoirs publics.

Contacts presse

Christophe Bouillon, Président FHF Normandie T.Cellier@ville-barentin.fr ; fhn-permanence@chu-caen.fr 06 78 95 04 19